

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Elarmilo : de l'ombre à la lumière

L'ASSOCIATION

"Dzome-Dza", grâce à ses micro-projets, a redonné vie à une communauté jadis en situation de détresse.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

ALORS qu'on le disait fini, en raison de son déclin avancé, le village Elarmilo, à une quarantaine de kilomètres de la ville de Mitzic, dans le département de l'Okano (Woleu-Ntem), connaît un nouveau cycle de régénération. En fait, de "bonnes fées", nommées "Dzome-Dza", viennent de donner un coup de frein à la descente aux enfers de cette bourgade en lui offrant des ressources d'une revitalisation concrète inespérée.

"Dzome-Dza", c'est le nom de l'association de la forêt communautaire des regroupements de villages Okoga, Elarmilo, Miane et Messane, sur l'axe Mitzic-Lalara. C'est à ce nouveau-né que l'on attribue la renaissance économique et sociale observée aujourd'hui dans cette contrée. Laquelle, depuis des décennies, filait du mauvais coton avec la désertion de ses habitants, partis dans les grandes villes. Pouvait-il en être autrement, lorsque l'on ne dispose pas de quoi retenir des jeunes en quête de pitance et d'un mieux-vivre ? Pour essayer d'entretenir l'illusion d'un village, seuls étaient restés à Elarmilo, devenu un hameau de deux maisons, deux jeunes gens, Jean Obame et Zogo Oyono.

Mais aujourd'hui, grâce à la mise en place, il y a quelques années, par le gouvernement, du concept de "forêt communautaire", le regroupement de villages, grâce à la forêt communautaire de l'association "Dzome-Dza", scintille d'une mue étonnante. En réussissant le pari de redonner vie à une communauté en détresse, cette structure a répondu à la vision du gouvernement: le déve-



C'est ce modèle d'habitation qui est en construction au village Elarmilo.

veloppement local à partir de l'exploitation rationnelle des multiples ressources dont regorgent des forêts. En s'inscrivant dans cette perspective dynamique, l'association "Dzome-Dza" a conçu un programme constellé de micro-projets. Ses premiers résultats ont transformé le visage des villages concernés.

Aujourd'hui, le village Elarmilo est électrifié par un groupe mis à sa disposition. Mais c'est surtout l'effort porté au niveau de l'habitat, avec la construction d'une quinzaine de maisons en bois d'ex-

cellente facture, qui illustre cette volonté de changement. "Alors qu'il y a plus de 20 ans, il n'y avait que deux vieilles maisons désaffectées, le village s'est agrandi avec plus de dix maisons qui lui donnent fière allure", déclare, admiratif, un habitant. Et dire que c'est seulement depuis décembre 2017 que le projet de la forêt communautaire a effectivement démarré.

Le président de l'association "Dzome-Dza", Raymond Eyeghe-Mvé, s'en réjouit : "À côté

de la volonté de réussir, il fallait mettre aussi en place une organisation rigoureuse. L'association comprend un président, un vice-président, un secrétaire général, une trésorière générale, une commissaire aux comptes, un président du comité des sages qui est le chef de canton, un vice-président du comité des sages qui est le chef du village et deux autres membres de ce comité. Cette structure décide des actions à mener dans l'intérêt socio-économique du village". Et en deux ans, l'association peut se targuer d'un bilan pour

le moins élogieux si l'on considère d'autres initiatives, notamment l'achat d'une scie circulaire pour les besoins de construction, des brouettes, des kits scolaires distribués aux élèves pour le compte de l'année scolaire 2019-2020, un lot important de planches pour les nouvelles constructions d'habitations. Et grâce à la caisse de secours mise en place et régulièrement approvisionnée, des prises en charge médicale ont bénéficié à nombre d'habitants, tandis que d'autres besoins sociaux ont été couverts au bénéfice de la population.

Qu'est-ce qui explique une telle réussite en si peu de temps ? La réponse est à trouver dans la clé de répartition des revenus issus de l'exploitation de la forêt communautaire définie consensuellement par l'association "Dzome-Dza". Alors que la convention définitive de gestion d'une forêt communautaire dispose que cette clé de répartition accorde 45% de revenus aux micro-projets, cette dernière a été portée à 55%, contre 45% pour les autres rubriques telles que la caisse de secours, la maintenance et entretien du matériel.

Un cas d'école à vulgariser

AVEC autant de réalisations ayant redonné vie à Elarmilo, alors que ce village se vidait de sa substance vitale, l'association "Dzome-Dza" est un cas d'école qui devrait inspirer plusieurs associations des forêts communautaires sur l'ensemble du territoire national.

Bien souvent, une gestion chaotique est source de conflits entre adhérents, et la plupart des associations autour des forêts communautaires au Gabon n'ont jamais donné satisfaction. "Dzome-Dza" vient donc de réussir une expérience qui donne désormais du sens au concept de forêt communautaire initié par les pouvoirs publics, en vue de faire bénéficier aux populations des villages impactés par

l'exploitation forestière, des retombées de celle-ci. Une vision du gouvernement orienté vers le développement d'infrastructures locales en s'appuyant sur l'exploitation rationnelle des multiples ressources dont regorgent les forêts gabonaises. Les autres associations qui gravitent autour des forêts communautaires gagneraient donc à s'inspirer du modèle de "Dzome-Dza". C'est le vœu ardent du président de cette association, Raymond Eyeghe-Mvé, qui se dit prêt à travailler de concert avec les pouvoirs publics, pour partager l'expérience de sa structure associative.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU